

URL d'accès au formulaire : <https://demat.social.gouv.fr/commencer/signalereimedicosoc>

SE CONNECTER

A la 1^{ère} connexion, créez un compte

Pour les connexions qui suivent, cliquer sur le bouton « J'ai déjà un compte »

Se connecter

Les identifiants peuvent être enregistrés, pour plus de confort.

Attention : ce compte est indépendant du compte donnant accès à la plateforme Démarches simplifiées

Encore une petite étape :)

Ouvrez votre boîte email services.usagers@arsnormandie.fr puis cliquez sur le lien d'activation du message Connexion sécurisée à Dématérialisation des Démarches Sociales.

Attention, ce message peut mettre jusqu'à 15 minutes pour arriver.

Si vous voyez cette page trop souvent, consultez notre aide : <https://faq.demarches-simplifiees.fr/article/34-je-dois-confirmer-mon-compte-a-chaque-connexion>

En cas de difficultés, nous restons joignables via ce formulaire.

Afin de sécuriser votre compte, la plateforme vous demande **tous les mois** d'authentifier votre navigateur. Il vous faut alors cliquer sur le lien de confirmation envoyé par email.

Cependant, si cette fenêtre apparaît systématiquement, cela signifie que le navigateur que vous utilisez est configuré de manière très sécurisée et efface les données provenant de la plateforme à chaque fermeture.

Pour pallier ce problème, si vous en avez la possibilité :

- Se rendre dans les paramètres de votre navigateur
- Sur rendre dans la rubrique des Cookies :
 - sur Edge ; « Cookies et autorisations du site » > « Gérer et supprimer les cookies et les données du site » > « Autoriser »
 - sur Chrome ; « Confidentialité et sécurité » > « Cookies tiers » > « Sites autorisés à utiliser des cookies tiers »,
- Ajouter l'URL mentionnée en début du guide

REEMPLIR LA DECLARATION : points d'attention

Commencez votre déclaration

Identifiez vous

➤ Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

➤ Les différents champs du formulaire sont à remplir :

○ Soit **en saisie libre**, exemples :

Nom du déclarant *

Prénom du déclarant *

Résumé des faits (2 à 3 lignes) *

Préciser si unité/service particulier

Indiquer, s'il y lieu, si la victime est un résident ou un professionnel de santé

Si contamination par des Legionella pneumophila, précisez le type de production d'eau chaude (ballons, échangeurs, ...), si le réseau est bouclé et si les points d'usage sont équipés de mitigeurs thermostatiques

○ Soit par le biais de **cases à cocher**, exemples :

Qualité du déclarant *

Représentant de l'établissement Professionnel de santé médical

Professionnel de santé paramédical Autre

2.1. Evénements relatifs à l'accompagnement des usagers

Comportement violent à caractère sexuel de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel, au sein de la structure

Comportement violent autre qu'à caractère sexuel de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel, au sein de la structure, ainsi que manquement grave au règlement de fonctionnement
(par exemple : agressivité, menaces, violence physique, non-respect des règles de vie en collectivité, pratiques ou comportements inadaptés ou délictueux...)

Disparition inquiétante
(disparition entraînant la mobilisation des services de police ou de gendarmerie pour rechercher la personne)

➤ Cas particulier de la saisie du **code Finess géographique** et du **code postal** : la plateforme est directement liée à la base de données Finess et à la base adresse nationale (BAN). En indiquant les codes de votre établissement, les données correspondantes apparaissent automatiquement. Exemples :

Finess géographique de l'ESMS *

9 chiffres

EHPAD IRENEE, BESSEYAY 69690 (690003702)

Code postal et commune de l'ESMS *

Renseignez le code postal puis sélectionnez la commune dans la liste

 Vénissieux (69200)

Dans le cas d'un code postal correspondant à plusieurs communes, un menu déroulant apparaît :

Code postal et commune de l'ESMS *

Renseignez le code postal puis sélectionnez la commune dans la liste

15400

Apchon (15400)
Cheylade (15400)
Collandres (15400)
Le Claux (15400)
Manchastel (15400)
Menet (15400)
Riom-ès-Montagnes (15400)
Saint-Étienne-de-Chomeil (15400)
Saint-Hippolyte (15400)
Trizac (15400)
Valette (15400)

➤ Certaines questions se déploient si l'on répond « Oui » ; exemples

5. Information aux autorités administratives et judiciaires

D'autres autorités administratives que l'ARS ont-elles été informées ? *

Oui Non

Lesquelles? *

Préfet

Président du conseil départemental

DDETS

Autre

4. Dispositions immédiates ou envisagées par la structure

4.1. Mesures immédiates prises par la structure :

Mesures pour protéger, accompagner ou soutenir les personnes victimes ou exposées. *

Oui Non Non concerné

Mesures pour protéger, accompagner ou soutenir les personnes victimes ou exposées : préciser *

➤ Les déclarations pour contamination en légionelles laissent la possibilité d'insérer des pièces jointes. Merci de ne pas dépasser 10 Mo par pièce jointe

Contamination supérieure à 1 000 UFC/L en Legionella pneumophila des réseaux d'eau

Joindre tous les bulletins d'analyses (facultatif)

Merci de joindre des résultats d'analyse si vous en disposez.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier n'a été sélectionné

➤ Les consignes sont rappelées sur fond bleu. Exemples :

Attention : tout signalement nécessitant une action urgente doit être doublé d'un appel téléphonique.

Attention : bien respecter l'anonymat des personnes concernées par l'évènement (personnel / victimes)

Attention : ne pas utiliser ce formulaire pour les EIGS et les incidents de sécurité ou cyberattaques sur vos systèmes d'information.

Ces événements sont à déclarer via le Portail National de Signalement sur l'adresse ci-jointe : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Pour rappel :

Les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) sont les événements entraînant un décès, une mise en jeu du pronostic vital (avec mesures de réanimation) ou un probable déficit fonctionnel permanent
Les incidents de sécurité sur vos systèmes d'information sont les événements ayant des conséquences potentielles ou avérées sur la sécurité des soins, sur la disponibilité, l'intégrité et/ou la confidentialité des données de santé, ou sur le fonctionnement normal de l'établissement. Ces événements comprennent les actions ou suspicion d'actions malveillantes causant une indisponibilité partielle ou totale de systèmes informatiques, une altération ou une perte de données.

➤ Au moment du dépôt du dossier (**Déposer le dossier**), si un champs obligatoire n'a pas été rempli, un message de demande de correction apparaît



LES NOTIFICATIONS DE SUIVI DU DOSSIER

Les messages suivants sont successivement transmis par l'expéditeur : no-reply-demat@social.gouv.fr
Merci de vérifier vos spams

1. Preuve de dépôt

Bonjour,

Votre déclaration n° 187071 a bien été déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale.

- Si vous souhaitez imprimer votre déclaration, cliquez sur « Consulter mon dossier », puis sur « Demande » et passer par la fonctionnalité d'impression de votre navigateur
 - Pour Microsoft Edge : cliquez sur ... « Paramètres et plus » / puis sur « Imprimer »
 - Pour Google Chrome : cliquez sur : « Personnaliser et contrôler Google Chrome » / puis sur « Imprimer »

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS)

[Consulter mon dossier](#)

[J'ai une question](#)

Merci de ne pas répondre à cet email. Pour vous adresser à votre administration, passez directement par la [messagerie du dossier](#).

Cette démarche est gérée par : L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS) ARS 39-43
quai André-Citroën 75739 Paris Cedex 15
Par téléphone : [0102030405](tel:0102030405)
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

+ en PJ, une attestation

Attestation de dépôt

Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale

Ce document atteste que [Nom] a déposé le 11 décembre 2024 un dossier sur la démarche « Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale ».

Identité du demandeur
Prénom : [Nom]
Nom : [Nom]

Dossier
Numéro de dossier : 187064
Date de dépôt : 11 décembre 2024
Titre du dossier : [Titre]

Service administratif
Service : [Service]
Adresse postale : [Adresse]
75739 Paris Cedex 15
Email de contact : [Email]
Téléphone : [Téléphone]

2. Message d'attente de prise en charge

Bonjour,

Votre déclaration n° 187064 déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale va être prise en charge.

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS)

[Consulter mon dossier](#)

[J'ai une question](#)

Merci de ne pas répondre à cet email. Pour vous adresser à votre administration, passez directement par la [messagerie du dossier](#).

Cette démarche est gérée par : L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS) ARS 39-43
quai André-Citroën 75739 Paris Cedex 15
Par téléphone : [0102030405](tel:0102030405)
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

3. Message d'acceptation

Bonjour,

Votre déclaration n° 187064 déposée dans le cadre de la démarche Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale a été acceptée le 11/12/2024.

Cordialement,

L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS)

[Consulter mon dossier](#)

[J'ai une question](#)

Merci de ne pas répondre à cet email. Pour vous adresser à votre administration, passez directement par la [messagerie du dossier](#).

Cette démarche est gérée par : L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS) ARS 39-43
quai André-Citroën 75739 Paris Cedex 15
Par téléphone : [0102030405](tel:0102030405)
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

4. Message suite à une erreur de code Finess

Bonjour,

Afin de poursuivre son instruction, un instructeur vous demande d'apporter des corrections à votre dossier n° 187049 de la démarche « Signaler un événement indésirable dans une structure médico-sociale ».

Consultez la messagerie de votre dossier pour prendre connaissance des modifications à effectuer, puis modifiez le dossier directement sur le site.

[Ouvrir la messagerie](#)

Bonne journée,

L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS)

Merci de ne pas répondre à cet email. Pour vous adresser à votre administration, passez directement par la [messagerie du dossier](#).

Cette démarche est gérée par : L'équipe de la Direction du Numérique (SCN SI ARS) ARS 39-43
quai André-Citroën 75739 Paris Cedex 15
Par téléphone : [0102030405](tel:0102030405)
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CONSULTATION APRES DEPOT DU DOSSIER

Après la transmission de votre dossier, plusieurs façons de le consulter :

- Soit juste après son dépôt :
- Soit par la suite en vous reconnectant au formulaire



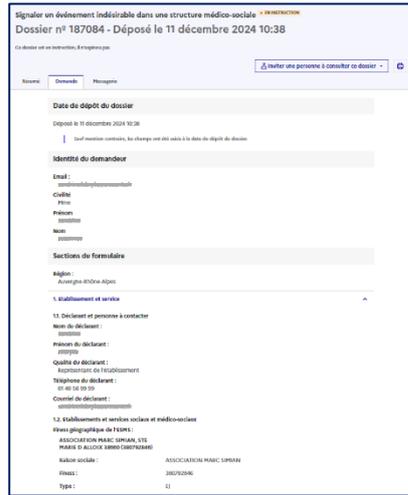
- Soit, via une notification, en cliquant sur **Consulter mon dossier** ou sur **Ouvrir la messagerie**

Le dossier est composé d'un 1^{er} onglet « Résumé » :



Cet onglet présente l'ensemble des informations du dossier.

Le dossier est composé d'un 2nd onglet « Demande » :



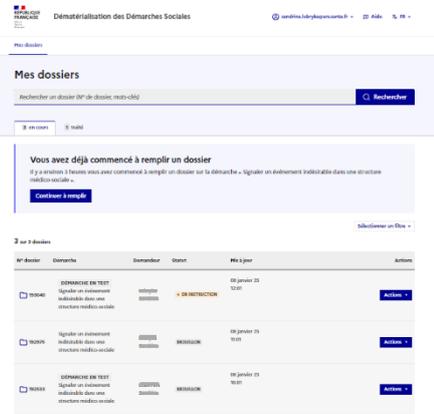
C'est à partir de cet onglet que vous pouvez effectuer une impression, via votre navigateur.

Le dossier est composé d'un 3^{ème} onglet « Messagerie »



Cette messagerie est uniquement dédiée à des questions techniques et en aucun cas à un suivi de gestion. Celui-ci se fera, au besoin, directement en lien avec l'ARS

Si vous avez plusieurs dossiers en cours, faites votre choix dans le tableau de bord :



Lors d'une correction du **code Finess**, le dossier apparaît dans le tableau de bord et les onglets avec le statut « A corriger »

Dans l'onglet « Demande », le champ à corriger est identifié



Pour effectuer la correction, cliquez sur « Modifier mon dossier »



Une fois le champ corrigé, la date de modification apparaît et le dossier est présenté à nouveau à l'ARS

